

Registre des délibérations

Réunion du Conseil de Communauté du 17 janvier 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le 17 janvier à 20 H 30, le Conseil de la Communauté de Communes des Combes s'est réuni à la salle de Justice et de Paix de Scey sur Saône et Saint Albin, après convocation légale sous la présidence de Madame Carmen FRIQUET

Étaient présents : Baignes : Denis BOURDON ; Bucey Les Traves : Jacques HEZARD ; Chemilly : Nadine BAGUE ; Ferrières les Scey : Bernard FIGARD ; La Neuvelle Les Scey : Vincent ACHARD ; La Romaine : Roger RELANGE ayant pouvoir de Alain FRANCHEQUIN ; Mailley-et-Chazelot : Bertrand REZARD, Serge SANCHEZ, Pascal LORIOZ ; Neuvelle les la Charité : Patrick LE GARF ; Noidans le Ferroux : Jean-Louis BORDET, Patrice BRUN, Rose TACI ; Ovanches : Jean-Louis DESROCHES ; Pontcey : Jacky BAGUE ayant pouvoir de Laëtitia DUPONT ; Raze : Christine FROIDEVAUX ; Scey Sur Saône : Carmen FRIQUET ayant pouvoir de Patrick BAUD, Jean-Pierre PECHINIOT ayant pouvoir de Karelle LANDRY, Fanny BAILLET ayant pouvoir de Pauline LOMBARD ; Soing-Cubry-Charentenay : Didier PIERRE, Maryse GLAUSER ; Traves : Fernand STEFANI, Thierry DUMONT ; Velleguindry et Levrecey : Éric MENNESSIEZ ; Vy le Ferroux : Laurent DELAIN ; Vy les Rupt : Éric MASOYE.

Étaient absents : Aroz : Noël LANGROGNET ; Boursières : Jacques MARQUETON ; Chantes : Laëtitia DUPONT (excusée ayant donné pouvoir à Jacky BAGUE) ; Chassey les Scey : Julien BIGAND ; Clans : Christophe ORTIGER ; Confracourt : Patrick BAUD (excusé ayant donné pouvoir à Carmen FRIQUET) ; Ferrières les Scey : Jean-Jacques MILLERAND (excusé) ; La Romaine : Alain FRANCHEQUIN (excusé ayant donné pouvoir à Roger RELANGE) ; Raze : Gérard CACHOT (excusé) ; Rosey : Christophe RERGUE ; Rupt sur Saône : Laurent BEDIN (excusé) ; Scey Sur Saône : Christophe OTHENIN (excusé), Karelle LANDRY (excusée ayant donné pouvoir à Jean-Pierre PECHINIOT), Eddy VIEILLE, Pauline LOMBARD (excusée ayant donné pouvoir à Fanny BAILLET), Christophe DUBOIS (excusé) ; Soing-Cubry-Charentenay : Richard SEYLLER ; Velle le Châtel : Jean-Marie LE BRETTON.

Conformément à l'article L.2121-15 du C.G.C.T., M. Jacky BAGUE a été désigné pour remplir les fonctions de secrétaire qu'il a acceptées.

Date de convocation des membres : 11/01/2024

Nombre de membres en exercice : quarante deux

Certifié exécutoire suite à l'affichage et la transmission en Préfecture effectués le 18/01/2024

* * * * *

Délibération N° 01/24 : Modifications budgétaires 4/2023 – Budget général

La Présidente indique qu'il est nécessaire de procéder aux ajustements budgétaires suivants sur l'exercice 2023 :

- section de fonctionnement :

- article D 673 Titres annulés :	- 243.700 €
- article D 739211 Attributions de compensation :	+243.700 €
- article D 60632 Fournitures petit équipement :	- 2.000 €
- article D 66111 Intérêts des emprunts :	- 4.700 €
- article D 66112 Intérêts non échus rattachés :	+6.000 €
- article D 6615 Intérêts OC :	+ 700 €
- article D 60612 Electricité :	- 3.000 €
- article D 67443 Subventions aux fermiers :	+3.000 €
- article D 70619 Reversement REOM:	+ 80.000 €
- article R 70611 Redevance OM :	+80.000 €

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré, approuve ces modifications budgétaires à l'unanimité moins deux abstentions (MM. BORDET et DELAIN).